



VOL. II.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI, 27 JUILLET, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
{ PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LES ELECTIONS.

III.

Les élections qui viennent de se terminer, quelle que soit leur influence sur l'avenir des partis, auront toujours eu ce bon résultat, qu'en introduisant en Chambre un bon nombre d'hommes nouveaux et remarquables à divers titres, elles ont relevé considérablement le niveau de notre députation provinciale. Ça été une mode de s'apitoyer sur la pauvreté intellectuelle du "petit" parlement de Québec, et, comme toutes les modes, celle-ci portait le caractère de l'exagération; mais il n'en est pas moins vrai que trop d'incapables sont parvenus à cette législature à la faveur d'une préférence mal placée que l'on accordait en 1867 à un siège aux Communes. C'est pourtant à Québec surtout que nous avons besoin de talents et d'esprits solides, car c'est là que se prépare l'avenir des Canadiens-Français. De la sage administration de nos affaires locales et du fonctionnement parfait du gouvernement provincial dépend l'échec des tentatives qui se feront sans doute plus tard dans le but de transformer la Confédération en une union législative. Si tout va bien, on aura mauvaise grâce à demander des changements. Ce n'est pas à dire que les quatre années qui viennent de s'écouler aient été mauvaises, mais on ne saurait en vouloir au peuple d'avoir pris de plus amples précautions pour les années qui vont suivre.

Il ne faut pas oublier non plus que le parlement local est appelé à légiférer sur les matières qui intéressent le plus directement la population française et catholique de cette province, telles que l'émigration, les terres publiques, l'éducation, les lois civiles. Ces matières impliquent une série de problèmes politiques, sociaux et de morale, que tout le monde n'est pas également en état de résoudre ni même de comprendre. Le peuple ne peut être trop circonspect, trop difficile dans le choix de ceux à qui il confie ses intérêts les plus chers. Il s'est trouvé des députés qui, pendant la durée de leur mandat, n'ont pas même appris les règlements intérieurs de la Chambre dont ils faisaient partie, et l'on croirait que ces gens-là peuvent faire une bonne loi! Ils ne savent seulement pas ce que c'est qu'une loi.

Enfin, un corps délibérant, dont la mission est de veiller à la conservation du patrimoine social des Canadiens-Français, devrait pouvoir donner le ton à nos députés aux Communes et poser en quelque sorte les bases de leur conduite au milieu des représentants des autres provinces.

Comment, en effet, nos mandataires à Ottawa oseraient-ils donner un vote qui ne serait pas conforme à l'opinion du peuple exprimée d'une manière énergique et intelligente à Québec? Ils ne l'oseraient pas, c'est de Québec que "leur viendrait la lumière." L'Assemblée devrait donc, pour rester à la hauteur de sa mission, fournir à ceux qui nous représentent aux Communes une règle générale de conduite, loin d'en recevoir le mot d'ordre. Ce serait là notre meilleure garantie, à nous, car nous sommes sûrs que dans la vieille capitale nos gens obéiront à un courant d'idées essentiellement nationales. Mais pour en venir là, il faut que cette Chambre soit composée d'hommes vraiment capables, parce que les chefs politiques d'Ottawa ne sont pas manchots, comme on dit.

A ce point de vue, on doit donc se réjouir du résultat des élections. Que si le ministère Chauveau avait raison de s'en inquiéter pour lui-même, le fait serait, après tout,

secondaire; le principal est que le prestige et l'influence de la députation provinciale soient sauvegardés.

Selon les calculs de la *Minerve*, il y aura dans la Chambre, ainsi renouvelée, quinze opposants, quatre indépendants, et quarante-six ministères. Le gouvernement sera fort, comme on le voit; mais on n'en parle pas moins d'un remaniement dans le personnel de l'administration. Sur une motion directe de non-confiance, il obtiendrait sans doute une majorité des votes, mais combien de petites défaites morales ne sera-il pas exposé à subir sur des questions de détails et dans le cours ordinaire des débats! car on est forcé d'admettre que MM. Holton, Fournier, Cassidy, Joly, Marchand, Bachand, Tremblay, sont des hommes de capacité et qu'ils peuvent devenir puissants s'ils s'unissent en une phalange disciplinée.

Les rumeurs qui circulent depuis quelques jours d'un remaniement ministériel, nous portent à croire que M. Chauveau juge ainsi de la position que les élections lui ont faite. On dit que l'hon. M. Beaubien a exprimé l'intention de remettre son portefeuille, si M. Fournier était élu à Montmagny, et que l'hon. M. de Boucherville en fera autant à cause de la défaite des conservateurs dans le comté où il réside. On ajoute que l'hon. M. Ouimet va monter sur le banc judiciaire, à la place laissée vacante par la mort du juge Short. Si tel est le cas, M. Chauveau — toujours selon la rumeur — entrerait en pourparlers avec MM. Joly, Cassidy et Starnes, le premier, comme chef d'une opposition qui est loin d'être irrécyclable, le second, comme mandataire de la population irlandaise, qui réclame depuis longtemps un représentant dans le cabinet, le troisième, comme le *gentleman* qui a toutes les qualités requises pour être président du Conseil Législatif. Quant aux deux premiers, on peut avoir des doutes, mais le fait est qu'une entente peut être possible entre M. Chauveau, dont les libéraux n'ont pas oublié les relations avec M. Papineau, et deux hommes modérés dont l'attitude est vraiment assez rassurante pour les conservateurs.

Par ces adjonctions nouvelles, le ministère s'assurerait le concours d'au moins une dizaine d'opposants et de tous ceux qui se sont fait élire comme indépendants. Ensuite, tout irait pour le mieux dans le meilleur des parlements provinciaux, surtout si M. Cartier fait entrer M. Holton dans le cabinet d'Ottawa.

OSCAR DUNN.

LA RÉFORME AGRICOLE.

De toutes les questions qui doivent aujourd'hui occuper la presse bas-canadienne, il n'en est peut-être pas de plus sérieuse en elle-même ni de plus importante dans ses résultats que celle qui se rattache à l'agriculture. L'agriculture, le premier, le plus utile, et par conséquent le plus noble de tous les arts, entraîne à sa suite la prospérité et la richesse des nations. Le commerçant échange, l'industriel transforme; mais l'agriculteur produit. Et de l'abondance des produits naît l'aisance dans les diverses classes de la société. En Canada surtout, pays encore essentiellement agricole, l'agriculture doit être considérée comme la base de notre économie sociale jusqu'au moment où l'industrie pourra prendre un essor plus encourageant. En attendant, la sagesse nous commande d'exploiter sur la plus haute échelle le sol du territoire qui compose la Province de Québec.

L'agriculture est-elle, parmi nous, ce qu'elle devrait être, ou, en d'autres termes, le rendement de nos terres répond-il au chiffre auquel on peut raisonnablement le fixer? Il suffit d'avoir constaté la baisse considérable qui s'est opérée depuis quelques années dans nos récoltes pour se persuader du contraire. Il suffit d'interroger le premier agronome venu pour s'assurer que la production fournit à peine à la consommation, et que le rendement annuel des récoltes est de trente pour cent trop faible eu égard à la fertilité du sol. Le mal existe donc. D'où provient-il? Où réside la cause à ce triste état de chose? La cause!... elle est connue.

Lorsque les premiers colons français vinrent s'établir en Canada, ils se hâtèrent d'obtenir de larges concessions de terre sur les bords du St. Laurent et dans les environs. Ils défrichèrent, et la richesse surgit comme par enchantement de la terre. Ce sol vierge rendait au centuple parce qu'il n'était pas épuisé. Cette terre neuve était si féconde que le cultivateur ensemait pendant plusieurs années consécutives le même grain dans la même pièce de terre, et le résultat était toujours magnifique. De plus, la population était moins dense: les produits suffisaient toujours à la consommation. Depuis lors, des années se sont écoulées. Le sol défriché, qui n'avait jamais été soumis à aucun système régulier d'assolement, c'est-à-dire à l'engraisement *per se*, perdit petit à petit de sa richesse et de sa valeur, et aujourd'hui, l'état actuel des choses est tel qu'une réforme agricole est devenue un des besoins les plus pressants du moment. Nos pères agriculteurs ont suivi le système adopté par nos aïeux dans la culture de leur terre et la routine est devenue la cause du résultat présent. Oui, le système routinier, c'est-à-dire la vieille façon de cultiver — tel est le secret du dépérissement agricole. On a pressuré la terre sans jamais lui rendre le suc qu'on lui enlevait. Et ici je ne dis point des choses nouvelles, car tout le monde connaît cette cause du mal. Où est le remède?

Le premier principe en agriculture est de faire rendre à la terre la plus grande somme possible de substances propres à la nourriture de l'homme et des animaux, et de lui rendre, sous forme d'engrais, ce qu'on lui a enlevé. Il faut que le cultivateur sache cela. C'est simple: il devra le savoir. Il faut que l'intelligence préside à ses travaux, car ses succès agraires en dépendent. L'agronome ne travaille pas seul; il travaille avec la nature. C'est cette dernière force qui fait germer, croître, fructifier, développer les plantes et les animaux. Il lui appartient donc de sonder les secrets de la nature, d'étudier les lois auxquelles la matière est soumise. Il doit savoir faire la distinction entre les éléments qui composent la nourriture de chaque espèce de plante ainsi que les conditions dans lesquelles elle peut la recevoir. Il lui faut encore accepter les améliorations que l'étude de ces lois tend à faire introduire dans l'art agraire, en économisant la main-d'œuvre chaque fois que l'instrument aratoire vient remplacer le travail manuel.

Donc, la routine a été le mal; donc, la culture raisonnée sera le remède.

Il s'agit maintenant d'appliquer ce remède et d'extirper cette routine ancrée dans la cervelle de nos braves cultivateurs.

Je constate avec plaisir que le gouvernement de Québec a donné instruction à tous les Inspecteurs de répandre dans nos écoles élémentaires des campagnes le manuel